

M. l'ORATEUR (Texte) : Je dois dire que, relativement à cette question de certificat, je ne vois pas du tout qu'il soit régulier de la discuter devant cette Chambre. Cette question a déjà fait le sujet d'un débat devant le comité.

M. MONK (Texte) : Je ne discuterai pas davantage, M. l'Orateur, la question du certificat produit, relativement à la liste des actionnaires et la valeur de ce certificat.

Maintenant mon honorable ami se montre très anxieux d'assurer une ligne de chemin de fer à son comté. Il dit qu'il est temps que le gouvernement donne des octrois pour un chemin de fer à travers son comté ; qu'il est temps que nous ayons certaines sommes prises à même le trésor public pour construire ce chemin. Comment peut-il concilier cette proposition avec son refus de donner du délai à une compagnie qui ne demandait ni charte ni octroi à cette Chambre, mais seulement le privilège d'étendre une ligne déjà existante qui aurait traversé son comté ainsi que les comtés d'Argenteuil, Laval et Jacques-Cartier ?

Il sera très difficile à mon honorable ami, d'expliquer son attitude contradictoire sur cette question.

La motion est adoptée, et la Chambre se forme en comité des subsides.

Département du Commerce.—Appointements, y compris Mlle S. S. Cox, \$650, nonobstant toute disposition de l'Acte du service civil, \$12,800 ; dépenses imprévues, nonobstant toute disposition de l'Acte du service civil, \$7,000.

Le MINISTRE DU COMMERCE : Le comité observera que la somme demandée pour appointements est un peu moins élevée que l'année dernière. Elle s'élevait, l'année dernière, à \$13,790, et elle est cette année de \$12,800. Les seules augmentations sont celles établies par le statut, de \$50 chacune, et une de \$10 pour un messager. La réduction est surtout due au décès de M. Nutting, qui avait atteint le chiffre le plus élevé d'appointements de sa classe. Quant à l'imprévu, le montant est le même, mais les dépenses pour impressions et papeterie sont plus élevées, et les dépenses diverses moins élevées.

Subventions aux navires océaniques et pour le transport de malles. Service de navigation océanique et de transport des malles entre la Grande-Bretagne et le Canada, \$150,000.

M. CLARKE : Quelles sont les conditions de ce service ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Il est confié aux Allan. La seule différence entre le présent arrangement et le précédent, c'est que la subvention varie suivant la classe du navire, et va de £500 à £1,000 par voyage d'aller et retour. La subvention la plus élevée est payée dans le cas de navires rapides, le "Bavarian" et le "Tunisian", pour service d'hiver. La subvention payée à ces navires, pour le service d'été, est de £750.

M. SMITH (Wentworth) : La somme entière est-elle payée pour le transport des malles, ou rendent-ils quelque autre service ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Aucun autre service. Ils transportent des marchandises en la manière ordinaire.

M. SMITH : Comment se fait-il que certains navires reçoivent \$750 et d'autres £750.

Le MINISTRE DU COMMERCE : L'honorable député se trompe. £500 sterling est la subvention la plus basse qui soit payée pour le voyage d'aller et retour.

M. SMITH : Un navire qui reçoit £500 de subvention porte autant de malles que celui qui en reçoit £1,000.

Le MINISTRE DU COMMERCE : Sans doute, mais il ne les transporte pas aussi rapidement, et ce n'est pas un navire aussi bon. Je préférerais beaucoup avoir quatre navires de la grandeur et de la classe du "Bavarian" et du "Tunisian" que ceux que nous avons.

M. CLARKE : Quelle est la vitesse de ces deux navires ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Quatorze nœuds est la vitesse moyenne du "Bavarian" et du "Tunisian".

M. CLARKE : Quand ce contrat expire-t-il ? Est-il renouvelé tous les ans ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Il est renouvelé tous les ans à la clôture de la navigation d'hiver. Je pense qu'il expire en avril 1904.

M. CLARKE : L'honorable ministre a-t-il quelque projet à l'étude en vue de s'assurer de navires plus rapides pour ce service ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Oui ; mais je crains que, par suite de diverses circonstances, nous ne puissions profitablement aborder la discussion de la question du service rapide, si c'est cela que mon honorable ami (M. Clarke) a dans l'esprit. Nous avons reçu, comme il le sait, une ou deux soumissions, mais aucune de nature à nous satisfaire, une pour un service de vingt et un nœuds et une pour un service de seize nœuds. Mais elles pourront servir de base, —elles servent même de base—aux négociations qui se poursuivent en d'autres quartiers. J'ai quelque espérance que nous en arriverons à une entente. Mais les demandes des propriétaires de steamships étaient loin de concorder avec nos idées.

M. CLARKE : Les négociations se poursuivent-elles avec quelque compagnie ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Oui, avec deux ou trois.

M. CLARKE : Dans l'espoir d'obtenir un service rapide ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : En vue de nous assurer si nous pourrions l'obtenir à des conditions raisonnables.